



LA FLÛTE



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**
Des gens de coeur et de terre

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

14 DÉCEMBRE 2023 WWW.SAINTE-BRIGIDE.QC.CA



PAGE 2 - INFORMATIONS ET HEURES D'OUVERTURE

PAGE 3-4 - NOUVELLES MUNICIPALES

PAGE 5 À 9 - AVIS PUBLIC ET BUDGET 2024

PAGE 10 À 13 - ORGANISMES

PAGE 14 - PETITES ANNONCES

PAGE 15 - MINUTE DU PATRIMOINE

PAGE 16 - REMERCIEMENTS MAGIE DE NOËL



Bureau municipal

555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville,
Québec J0J 1X0
T. 450 293-7511

Directrice générale et greffière-trésorière

Christianne Pouliot

direction@sainte-brigide.qc.ca

Secrétaire-réceptionniste

Lynda Ostafichuck

info@sainte-brigide.qc.ca

Adjointe administrative et loisirs

Mélanie Côté-Dumas

stadjointe@sainte-brigide.qc.ca

Bureau de poste Sainte-Brigide-d'Iberville

Madame Sylvie Brosseau 450-293-1016

Régie intermunicipale d'incendie

Madame Irène King au 450-347-5376, poste 28

Heures d'ouverture

<u>Fermé le lundi</u>	<u>Urbanisme</u>
Mardi au vendredi	Mercredi seulement
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Bibliothèque municipale

450-293-4604 poste 1640

Compo-Haut-Richelieu

450-347-0299

Sûreté du Québec

450-310-4141 ou *4141



*Sainte-Brigide-
d'Iberville*
Des gens de coeur et de terre

Bureau municipal fermé pour la période des fêtes 2023



Veillez prendre note que le bureau municipal sera **FERMÉ** à partir du jeudi 21 décembre à midi, nous serons de retour le jeudi 4 janvier à 8 h 30.



COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Les citoyens qui désirent valoriser leurs sapins de Noël naturels peuvent les déposer près du garage municipal au plus tard le dimanche 14 janvier 2024.

Les sapins doivent être dépouillés de toutes leurs décorations (guirlandes, lumières, glaçons, etc.). La municipalité se chargera d'aller porter ces sapins à l'écocentre d'Iberville de Compo-Haut-Richelieu.



Mot du maire



Pour la grande majorité des gens, Décembre donne le coup d'envoi pour le temps des Fêtes. Au village, la Magie de Noël a déjà frappé; malgré une météo automnale, l'esprit des Fêtes était très présent lors du dimanche 3 décembre. Une belle activité organisée par Mélanie, avec la participation de nos précieux bénévoles, la chorale et la Fabrique. Malgré la pluie, de magnifiques chevaux donnaient des tours de carrioles grâce à la générosité de M. Daniel Boulais et Jean Giguère. À l'intérieur de l'église, le Père-Noël recevait les enfants pendant que la chorale chantait des cantiques et que les bénévoles servaient des breuvages et gourmandises en plus de recueillir des denrées pour le Centre de dépannage.

La solidarité citoyenne est très importante en ces temps difficiles pour certains. Alors, si vous faites partie de ces personnes dans le besoin, n'hésitez pas à communiquer avec cet organisme afin que le temps des Fêtes soit au moins un peu agréable.

Les activités mettent de la vie dans la communauté et permettent de tisser des liens. Mon souhait pour la prochaine année est que chaque mois ait son activité, autant pour la jeunesse que pour nos aînés et tout ce qui se trouve entre les deux.

Finalement, laissez-moi me joindre à nos employés, Christianne, Mélanie, Lynda, Sébastien, Xavier et Solange ainsi qu'à vos conseillers, Annie, Luc, Mario, Claude, Jean-Philippe et Michel afin de vous souhaiter Santé, Paix et Bonheur!



Notre planète en a grandement besoin.

Joyeuses Fêtes!

Mario van Rossum

À votre service!

Tél : 450-522-5418 - courriel : mario.van62@gmail.com



Joyeux Noël

De la part de toute l'équipe de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre





Guichet automatique Caisse Desjardins

Avis à la population

La Municipalité tient à informer les citoyens que le guichet automatique de la caisse populaire Desjardins avoisinant le bureau municipal sera retiré au mois de février 2024.

Cette décision ne relève pas de la Municipalité, la caisse populaire Desjardins a informé le Conseil du retrait du guichet considérant les statistiques diminuant de l'utilisation de celui-ci.

Merci de votre compréhension

Campagne contre le Radon

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle pouvant entrer dans les maisons notamment par les fondations. Il est invisible, n'a pas d'odeur et ne goûte rien. Le radon est la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Les fumeurs courent aussi un risque encore plus grand. Au Québec, le radon serait responsable de plus 1 000 décès par an.

En Montérégie, au moins une maison sur cinq a trop de radon. La seule façon de savoir s'il y a trop de radon dans la maison est de le mesurer avec un petit appareil appelé dosimètre. Le moment idéal pour tester le radon est lors de la saison froide. Le dosimètre coûte entre 40 et 60 dollars et peut être acheté sur le site internet de l'Association pulmonaire du Québec ou de CAA-Québec.

Pour plus d'informations rendez-vous au : www.poumonquebec.ca/environnement/radon



Bornes-fontaines en période hivernale

La Municipalité tient à vous rappeler qu'il est important de laisser les bornes-fontaines libres d'accès sur une distance de 1,5 mètre tout autour des bornes, et ce, en tout temps. Les abris temporaires et tout autre objet ne doivent pas obstruer le passage, de plus il est important en période hivernale, de ne pas enneiger les bornes lors du déneigement.

Merci de votre collaboration.



Stationnement en période hivernale



La Municipalité tient à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule, et ce en tout temps sur la rue des Frênes du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement. De plus pour le reste du territoire, cette interdiction est en vigueur entre 23 h et 7 h pour la même période de l'année.

Merci de votre habituelle collaboration.

AVIS PUBLIC

CALENDRIER ÉTABLISSANT LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Lors de la séance ordinaire tenue le lundi 4 décembre 2023, le Conseil municipal a adopté le calendrier établissant la tenue des séances ordinaires pour l'année 2024 tel qu'il suit:

Lundi 08 janvier
Lundi 05 février
Lundi 04 mars
Mardi 02 avril
Lundi 06 mai
Lundi 03 juin
Mardi 02 juillet
Lundi 05 août
Mardi 03 septembre
Lundi 07 octobre
Lundi 04 novembre
Lundi 02 décembre

Les séances débutent à 20 h, elles sont publiques et les personnes intéressées peuvent y assister. Elles se déroulent dans la salle du conseil, au 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville

Cependant, le Conseil municipal peut décider qu'une séance ordinaire se tiendra au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier, et ce, en donnant un nouvel avis à l'égard de la tenue de cette séance.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville, ce 11 décembre 2023.

Christianne Pouliot
Directrice générale et greffière-trésorière

Budget 2024

Revenus	2023	2024
Taxes	2 178 796 \$	2 450 643 \$
Tarification	733 324 \$	446 454 \$
Compensations tenant lieu de taxes	15 503 \$	17 384 \$
Services rendus aux organismes	86 959 \$	18 916 \$
Autres services rendus	9 250 \$	7 600 \$
Imposition de droits	39 500 \$	54 500 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$	3 500 \$
Intérêts	2 500 \$	11 500 \$
Autres – Fête nationale	5 000 \$	5 000 \$
Transferts	206 956 \$	254 707 \$
Total des revenus	3 279 788 \$	3 270 204 \$
Dépenses		
Administration générale	498 070 \$	514 844 \$
Sécurité publique	556 220 \$	597 936 \$
Transport	559 457 \$	620 094 \$
Aqueduc et égout	283 768 \$	332 572 \$
Matières résiduelles	169 942 \$	178 059 \$
Cours d'eau	334 252 \$	63 566 \$
Santé et bien-être	15 000 \$	15 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	113 694 \$	115 579 \$
Loisirs et culture	147 071 \$	172 098 \$
Frais de financement	73 541 \$	64 562 \$
Remboursement de la dette	218 500 \$	64 600 \$
Affectations		
Fonds des immobilisations – voirie	575 742 \$	460 571 \$
Fonds des immobilisations – égout		1 020 \$
Fonds des immobilisations – aqueduc et égout- travaux		69 200 \$
Fonds réservés	-265 469 \$	503 \$
Total	3 279 788 \$	3 270 204 \$

Taux intérêt et pénalité

Le Conseil municipal a pris la décision, à compter du 1^{er} janvier 2024, de maintenir à 5 % le taux d'intérêt et à 5 % le taux de la pénalité, et ce, pour toutes les taxes ou les compensations imposées ainsi que pour toutes les créances impayées.

Taux de taxes

Taxes (du 100 \$ d'évaluation)	2023	2024
Foncière générale	0,4496 \$	0,5150 \$
Dettes - assainissement 17%	0,0025 \$	0,0002 \$
Dettes - distribution eau 17%	0,0030 \$	0,0001 \$
Dettes - alimentation en eau 100%	0,0168 \$	0,0124 \$
Tarifcation (par unité, mètre carré ou frontage)		
Aqueduc	313,51 \$	424,90 \$
Aqueduc - réserve	50,00 \$	100,00 \$
Cours d'eau	0,0033 \$	
Matières résiduelles	246,24 \$	257,26 \$
Égout	321,09 \$	226,27 \$
Égout - réserve	50,00 \$	100,00 \$
Dettes - Secteur - assainissement 83%	3,3751 \$	0,3011 \$
Dettes - Secteur - distribution eau 83%	4,0989 \$	0,1237 \$

Plan triennal d'immobilisations

Revenus/affectations	2024	2025	2026
Fonds général	530 791 \$	476 929 \$	200 000 \$
RIRL		2 812 500 \$	
Excédent affecté		460 571 \$	
Réserve aqueduc/égout	4 980 \$		
Emprunt		5 000 000 \$	3 000 000 \$
Total des revenus/affectations	535 771 \$	8 750 000 \$	3 200 000 \$
Dépenses			
Voirie- Rapiéçage			200 000 \$
Voirie – Rivière Est	460 571 \$	3 750 000 \$	
Aqueduc/égout – travaux hors site	69 200 \$		
Égout- échantillonneur	6 000 \$		
Complexe municipal		5 000 000 \$	3 000 000 \$
Total des dépenses	535 771 \$	8 750 000 \$	3 200 000 \$

AVIS PUBLIC
d'entrée en vigueur

Règlement numéro 2023-465
relatif à la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023, le Conseil municipal a adopté le *Règlement numéro 2023-465 relatif à la constitution d'un Comité consultatif d'urbanisme*.

Objet :

Le règlement ajoute entre autres :

- Une allocation de 50 \$ par présence pour les membres résidents siégeant sur le Comité;
- Une autorisation, au maire de la Municipalité, d'assister aux rencontres du Comité sans toutefois avoir le droit de vote;
- Un code d'éthique et de déontologie pour tous les membres du Comité.

Le règlement 2023-465 remplace le règlement numéro 2017-440 et ses amendements.

Le règlement entre en vigueur le jour de publication du présent avis.

Le Règlement peut être consulté au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville et sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 11^e jour du mois de décembre 2023.

Christianne Pouliot
Directrice générale et greffière-trésorière



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



Prévisions budgétaires 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Revenus		
Quote-part Mont-Saint-Grégoire (59,34 %)	280 476 \$	293 566 \$ (63,71 %)
Quote-part Sainte-Brigide-d'Iberville (40,66 %)	192 184 \$	167 219 \$ (36,29 %)
Protection contre les incendies (services refacturés)	197 875 \$	187 800 \$
Total des revenus	670 535 \$	648 585 \$
Dépenses		
Gestion financière et administrative	95 603 \$	88 917 \$
Sécurité incendie	524 087 \$	495 306 \$
Affectations – Activités d'investissement	158 000 \$	171 600 \$
Amortissement pour fins de conciliation	(107 155 \$)	(107 238 \$)
Total des dépenses	670 535 \$	648 585 \$

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville :

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, qu'à la séance ordinaire tenue le 21 novembre 2023, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie a adopté la résolution numéro Ri-2023-11-1628 concernant le

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2024

lesquelles auront lieu à 19h30 aux dates suivantes (3^e mardi de chaque mois) :

16 janvier	16 juillet
20 février	20 août
19 mars	17 septembre
16 avril	15 octobre
21 mai	19 novembre
18 juin	17 décembre

NOTE : À moins d'avis contraire, ces séances auront lieu au siège social de la Régie intermunicipale d'incendie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 7^e jour du mois de décembre 2023.

Irène King,
Directrice générale et greffière-trésorière



BIBLIOTHÈQUE

Tel 450.293.4604 *1640

HORAIRE : Hiver

Mardi 10 h à 11 h30

Mercredi 18 h30 à 19 h 30

Samedi 10 h à 11 h 30



Attention les installations ne sont pas disponibles en période de grève et toutes les activités sont annulées du 8 au 14 décembre, bibliothèque incluse

« Fermée »

VACANCES DE NOËL
du 22 décembre au 5 janvier

Joyeuses Fêtes à tous !

Devenir bénévole à la biblio vous intéresse 2 heures par mois, laissez-vous tenter...
Infos : Messenger Yolande Marcoux, maryolande@live.ca ou 514.247.1314

Projet : « Une naissance... Un livre... »

Gratuit et sans engagement...

Pour souligner l'arrivée à Ste-Brigide de **nos nouveau-nées/nés 2023**, le comité bibliothèque invite les heureux parents à **inscrire** leur poupon afin de **recevoir un beau livre en cadeau**.

Infos et inscription : France 514.755.6521



Défi
CHÂTEAU DE NEIGE

Du 8 janvier au 12 mars 2024

DEFICHATEAUDENEIGE.CA

The advertisement features a circular photo of a child in winter gear building an ice castle. The background is a purple gradient with snowflake patterns. The text is in white and blue, with the website URL in red.

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Récupération	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Compostage	Vendredi	Aux 2 semaines.
Gros rebuts	9 Janvier 2024	Une fois par mois.



Calendrier 2024

En décembre, le calendrier de collecte pour 2024 sera disponible uniquement en ligne à compo.qc.ca/collectes.



Collectes et écocentres pendant les Fêtes

Il n'y a aucun changement aux horaires de collectes.

Assurez-vous de placer les bacs en bordure de rue pour 7h le matin de la collecte, car les heures de passage peuvent différer des semaines normales.

Les écocentres seront fermés du 23 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier.

BRUN'O passe à la fréquence d'hiver

À compter du début du mois de décembre, la collecte de matières organiques sera effectuée aux 2 semaines jusqu'à la fin du mois de mars.



Surveillez votre calendrier de collectes pour les dates de ramassage!

L'hiver et les collectes

- Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût).
- Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlisé au sol (boue, neige, gel).
- Poudrierie, verglas? Donnez congé à votre bac! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement.



Bonjour à tous,

Merci à notre conférencière de novembre la
Sergente Julie-Anne Trottier de la SQ et son sujet :
La fraude envers les aîné.e.s.



Merci pour votre participation à la 27e édition de
L'Opération Tendre La Main qui a eu lieu du 25 novembre au 6 décembre 2023
pour dénoncer la violence faite aux femmes. Un merci particulier aux résidents des
Résidences Magenta de Farnham qui nous ont accueillis le 30 novembre pour l'OTM.

Nous vous souhaitons un agréable temps des Fêtes avec votre famille et vos amis.
Bonne et heureuse année 2024 remplie de santé et de bonheur !

Notre prochaine rencontre sera le mercredi 10 janvier 2024 à 13 h au
Centre Municipal pour souligner la Nouvelle Année. Apportez vos jeux pour
agrémenter votre après-midi. Bienvenue à tous et toutes.

Prochain dîner mensuel le 17 janvier 2024 à 11 h au Restaurant
Pizzeria Farnham situé au 277 rue Principale, Farnham. Tél. 450-337-1900.

Nous vous invitons toutes et tous à vous joindre à notre association en
communiquant avec la Présidente France Michaud, tél. 450-293-4147
ou la Secrétaire-Trésorière Denise Leduc, tél. 450-293-7133.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt!
Marie-Thérèse Hébert, responsable de la publicité
Afeas Ste-Brigide



Cercles des Fermières



Le CAL aimerait souhaiter à toutes les membres fermières ainsi qu'à la communauté une
nouvelle année remplie de joie, bonheur et santé. Une très heureuse année 2024.

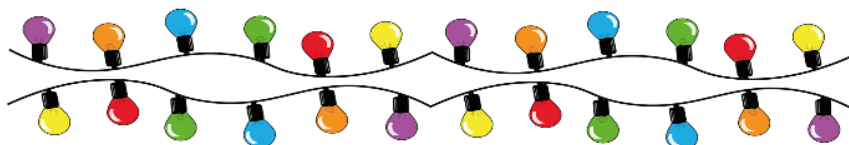
Pour janvier, il n'y aura pas de réunion régulière.

Sortie le 18 janvier : Dîner à la salle L'Entre deux de Cowansville, veuillez réserver votre place.

Le tissage est en cours, restez à l'affût des prochains ateliers qui vous seront signalés en début
d'années.

Bienvenue aux personnes qui aimeraient apprendre différentes techniques d'artisanat et
conserver le patrimoine.

Si vous désirez plus d'informations contactez-moi Carmen Gagnon Présidente
450-293-2483



MESSES À VENIR

L'AVENT

C'est un temps pour mieux préparer notre cœur à cette grande fête de Noël célébrée à l'église et en famille. Voici l'horaire des célébrations de la période des Fêtes.

CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DU PARDON

Aussi appelé "sacrement de la réconciliation", c'est un moment privilégié de paix durant l'aveant. La démarche de pardon sera intégrée aux messes. Vous êtes les bienvenus !

Samedi	16 décembre	St-Romuald	16 h
Dimanche	17 décembre	St-Romuald	9 h 15
		Ste-Brigide	10 h 30



HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS POUR LE TEMPS DES FÊTES

FIN DE SEMAINE DE NOËL

Samedi	23 décembre	St-Romuald	16 h
Dimanche	24 décembre	St-Romuald	9 h 15 pas de messe
		Ste-Brigide	10 h 30 pas de messe
		Ste-Brigide	17 h
		St-Romuald	20 h
Lundi	25 décembre	St-Romuald	10 h

FIN DE SEMAINE DU JOUR DE L'AN 2024

Samedi	30 décembre	St-Romuald	16 h
Dimanche	31 décembre	St-Romuald	9 h 15 pas de messe
		Ste-Brigide	10 h 30
		St-Romuald	16 h
Lundi	1er janvier 2024	St-Romuald	9 h 15
		Ste-Brigide	10 h 30



POUR UN SOURIRE

J'ai emballé par erreur ton cadeau de Noël dans un papier qui dit « Bon anniversaire ». J'ai donc ajouté « à Jésus »... Joyeux Noël !

PENSÉE DU MOIS ET VOEUX

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau au 450-293-4924.

« N'aspirez pas à avoir plus, mais à être plus ! » Mgr Oscar Romero

Que le temps des Fêtes soit l'occasion de belles rencontres. Que cette période nous permette de découvrir l'Essentiel qui se trouve à l'intérieur de nous. Que tous soient comblés de bonheur pour que la Paix règne sur terre.



DATE À RETENIR



Prochaine séance du Conseil municipal :

Le lundi 8 janvier 2024 à 20 h, à la salle du Conseil, au sous-sol du bureau municipal.

Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville

Le mardi 19 décembre 2023, à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Pour soumettre une annonce :

Pour les organismes, la date limite pour faire parvenir vos publications est **le 10 janvier 2024 avant 16 h**. Vous pouvez apporter vos publications au bureau municipal en format Word ou nous les faire parvenir par courriel à stadojointe@sainte-brigide.qc.ca.

Pour toutes personnes désirant publier une annonce afin d'offrir des services, des activités, ou autre publication dans le bulletin municipal, vous devez transmettre vos textes à info@sainte-brigide.qc.ca en format Word et venir effectuer votre paiement au plus tard **le 10 janvier 2024 avant 16 h**. La Flûte est publiée et distribuée la 3^e semaine de chaque mois.

Prix selon le format : la ligne - 1 \$, ½ page - 20 \$, 1 page - 40 \$

Information : 450-293-7511 poste 0.



PETITES ANNONCES



Prenez le contrôle de votre Internet
avec
l'application
IHR WIFI

Gratuite avec le GigaSpire Blast



Vérifiez la disponibilité
à votre adresse!



☎ 450 346-0057 | Sans frais: 1 888 346-0057
Toll free:

ihrtelcom.com



LES MINUTES DU PATRIMOINE. Les jours de l'An d'antan.

Au temps de nos grands-parents, les étrennes étaient distribuées aux enfants le jour de l'An chez les Canadiens français et à Noël chez les anglophones. Chez les premiers, c'était saint Nicolas qui récompensait les enfants sages, chez les seconds, c'était le père Noël. Avant ces deux distributeurs de cadeaux, on racontait aux enfants que c'était l'Enfant-Jésus qui passait dans la nuit apporter des « bébelles » aux enfants. Aujourd'hui, il faut l'admettre, le Père Noël a déclassé ces deux prédécesseurs, l'Enfant-Jésus et saint Nicolas. Il ne faut pas dire aux enfants que le gros ventru à barbe blanche est né aux États-Unis de la plume de Clement Clark Moore en 1822 ; entretenons le mythe qu'il est éternel.

Et les Canadiens français se sont mis à la mode américaine, on offre les cadeaux le jour de Noël. Il est à parier que les anciens de la place ont la nostalgie du jour de l'An de jadis. Laissons l'historien, Jean Provencher, rappeler le souvenir de ces moments.

Si le jour de l'An est une journée d'étrennes, il est aussi le moment par excellence dans l'année pour se visiter et s'offrir les souhaits les meilleurs. Bonne et heureuse année, répète-t-on, et le paradis à la fin de vos jours. Après la grand-messe, les femmes vont bien rendre visite aux membres de leur famille, mais seuls les hommes peuvent aller ici et là, de maison en maison, transmettre les vœux du jour. (...) À leur entrée dans l'appartement, les hommes embrassent, sans cérémonie, les femmes.

Le jour de l'An rassemble toute la parenté pour les repas du midi et du soir. Dès leur arrivée (chez l'aïeul), avant même d'être dévêtus (!), les enfants demandent à leur père sa bénédiction. » Après cet instant grave avait lieu la distribution des étrennes : bonbons, fruits, vêtements et parfois un jouet de fabrication artisanale.

Suivait un repas que les femmes avaient préparé de longue date : ragoût de pattes de cochon, tourtières, betteraves, patates, marinades maison, bref, tout ce qu'il faut pour constituer un repas de bûcheron... À table, on laisse une place vide, la « place du pauvre » ; si quelconque étranger se présentait, il aura part aux réjouissances.



La famille Martel le jour de l'An 1954 chez Armand Martel

La veille du jour de l'An, un cortège de jeunes gens se rendait dans les familles afin de recevoir des dons pour les paroissiens les plus pauvres : c'était la guignolée. Des produits de la ferme étaient offerts et, pour encourager les bénévoles à poursuivre leur quête dans le froid intense, la maîtresse de maison leur offrait un petit verre de rhum pour qu'ils se réchauffassent.

Aujourd'hui, dans la plupart des familles québécoises, c'est à Noël que l'on fête les enfants et que l'on distribue les cadeaux. Certains foyers poursuivent la tradition, font un réveillon, servent ragoût, tourtières, etc., et présentent pour dessert une bûche de Noël.

Luc Lewis. Sources : Jean Provencher. Les Quatre Saisons. Dans la vallée du Saint-Laurent. Montréal.

VISITEZ LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : PATRIMOINESAINTE-BRIGIDE.ORG

REMERCIEMENTS MAGIE DE NOËL 2023

La Municipalité tient à remercier tous les participants qui sont venus célébrer avec nous l'édition 2023 de la Magie de Noël.

Nous avons eu la chance d'avoir un magnifique après-midi d'activités malgré la pluie et plus de 150 sacs à surprises distribués aux enfants par le Père Noël ! L'évènement a été possible grâce aux bénévoles dévoués qui se sont impliqués avec l'organisatrice !



UN GRAND MERCI À :



Suzy Guay

Josée Martin

Clément Brisson

Éric Latreille

Myriam Nadeau

Michel Auclair

Isabelle Derasp

Jean Giguère,

André Charbonneau

Michel Bonneau

Manon Guay,

France Nadeau,

Maxime Boulais



La Librairie Moderne - La Fabrique et
La Chorale de Sainte-Brigide-d'Iberville

JOYEUX NOËL

